



SARL LE BEGUINAGE

ZAC Bonne Source

24, Rue Boucicaut

BP 324

11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Mas de la Mer

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE **DES FRAIS D'ACTE**

Nous soussignés, SARL LE BEGUINAGE, immatriculée au RCS Narbonne N° 499 069 946, dont le siège est ZAC Bonne Source, 24 Rue Boucicaut, BP 324, 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Mas de la Mer bénéficieront :

De la prise en charge des frais, droits et honoraires du Notaire consécutifs à la signature de l'acte authentique d'acquisition de leur logement.

Le paiement sera effectué par la SARL LE BEGUINAGE directement entre les mains du notaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 17 juillet 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL LE BEGUINAGE

ZAC Bonne Source

24, Rue Boucicaut

BP 324

11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Mas de la Mer

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE **DES FRAIS D'HYPOTHEQUES**

Nous soussignés, SARL LE BEGUINAGE, immatriculée au RCS Narbonne N° 499 069 946, dont le siège est ZAC Bonne Source, 24 Rue Boucicaut, BP 324, 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Mas de la Mer bénéficieront :

De la prise en charge des frais d'hypothèques ou des frais de privilèges de prêteurs de deniers ou des frais de caution bancaire occasionnés par la souscription des prêts nécessaires au financement de ladite acquisition, limité à 2 % du prix de vente.

Le paiement sera effectué par la SARL LE BEGUINAGE directement entre les mains du Notaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 17 juillet 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL LE BEGUINAGE
ZAC Bonne Source
24, Rue Boucicaut
BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Mas de la Mer

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE
DES FRAIS DE DOSSIER BANCAIRE

Nous soussignés, SARL LE BEGUINAGE, immatriculée au RCS Narbonne N° 499 069 946, dont le siège est ZAC Bonne Source, 24 Rue Boucicaut, BP 324, 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Mas de la Mer bénéficieront :

Du remboursement des frais de dossier bancaire limités à 600 € et 100 € pour frais de procuration.

Le remboursement sera effectué par la SARL LE BEGUINAGE sur présentation d'un courrier avec justificatifs de prélèvement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 17 juillet 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL LE BEGUINAGE
ZAC Bonne Source
24, Rue Boucicaut
BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Mas de la Mer

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE
DES INTERETS INTERCALAIRES

Nous soussignés, SARL LE BEGUINAGE, immatriculée au RCS Narbonne N° 499 069 946, dont le siège est ZAC Bonne Source, 24 Rue Boucicaut, BP 324, 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Mas de la Mer bénéficieront :

Du remboursement, hors assurance et capital, des intérêts intercalaires liés à l'emprunt et correspondant aux appels de fonds de ladite acquisition, courant à compter de la date de déblocage des fonds jusqu'à la date de livraison du logement et de ses annexes, limité à 2 % / an du prix de vente et ensuite au prorata temporis jusqu'à la livraison.

Les remboursements seront effectués par la SARL LE BEGUINAGE sur présentation d'un courrier avec justificatifs de l'établissement financier, chaque fin de mois.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 17 juillet 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU



SARL LE BEGUINAGE
ZAC Bonne Source
24, Rue Boucicaut
BP 324
11103 Narbonne Cedex

Résidence Les Mas de la Mer

ATTESTATION ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE
GARANTIE DE PARFAIT ACHEVEMENT
GARANTIE BIENNALE – GARANTIE DECENNALE

Nous soussignés, SARL LE BEGUINAGE, immatriculée au RCS Narbonne N° 499 069 946, dont le siège est ZAC Bonne Source, 24 Rue Boucicaut, BP 324, 11103 Narbonne Cedex, représentée par Mr BARSALOU, attestons par la présente de façon ferme et définitive que les acquéreurs des logements de la Résidence Les Mas de la Mer bénéficieront :

D'une Assurance Dommage Ouvrage
D'une Garantie de parfait achèvement bancaire
D'une Garantie Biennale
D'une Garantie Décennale

A la signature de l'acte authentique de vente.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Narbonne, le 17 juillet 2009

Le gérant
Jean-Louis BARSALOU

RESIDENCE A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION
SCELLIER, CARREZ, BORLOO, DE ROBIEN, RESIDENCE PRINCIPALE.....

Autorisation de déblocage des fonds

Résidence à usage principal d'habitation :

Je soussigné ((e) s)

Acquéreur(s) d'un logement dans le programme **LES MAS DE LA MER**

Situé **Rue du puits sûr 11560 FLEURY D'AUDE**

Autorise (ons) par la présente, l'organisme qui finance mon (notre) acquisition à débloquer directement au maître d'ouvrage : **SARL LE BEGUINAGE**

ZAC Bonne Source - 24, rue Boucicaut - 11100 Narbonne

Les sommes nécessaires au fur et à mesure des appels de fonds correspondant à l'avancement des travaux de la résidence ;

Ces appels de fonds seront réalisés comme suit :

	%	Cumul
Réservation	5 %	5 %
Terrassements en cours	25 %	30%
Fondations achevées	5%	35%
Plancher bas du rez-de-chaussée	30%	65%
Hors d'eau	5%	70%
Hors d'air	15%	85%
Cloisons-carrelages	5%	90%
Achèvement	5%	95%
Livraison	5 %	100%

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A

Le

Signature